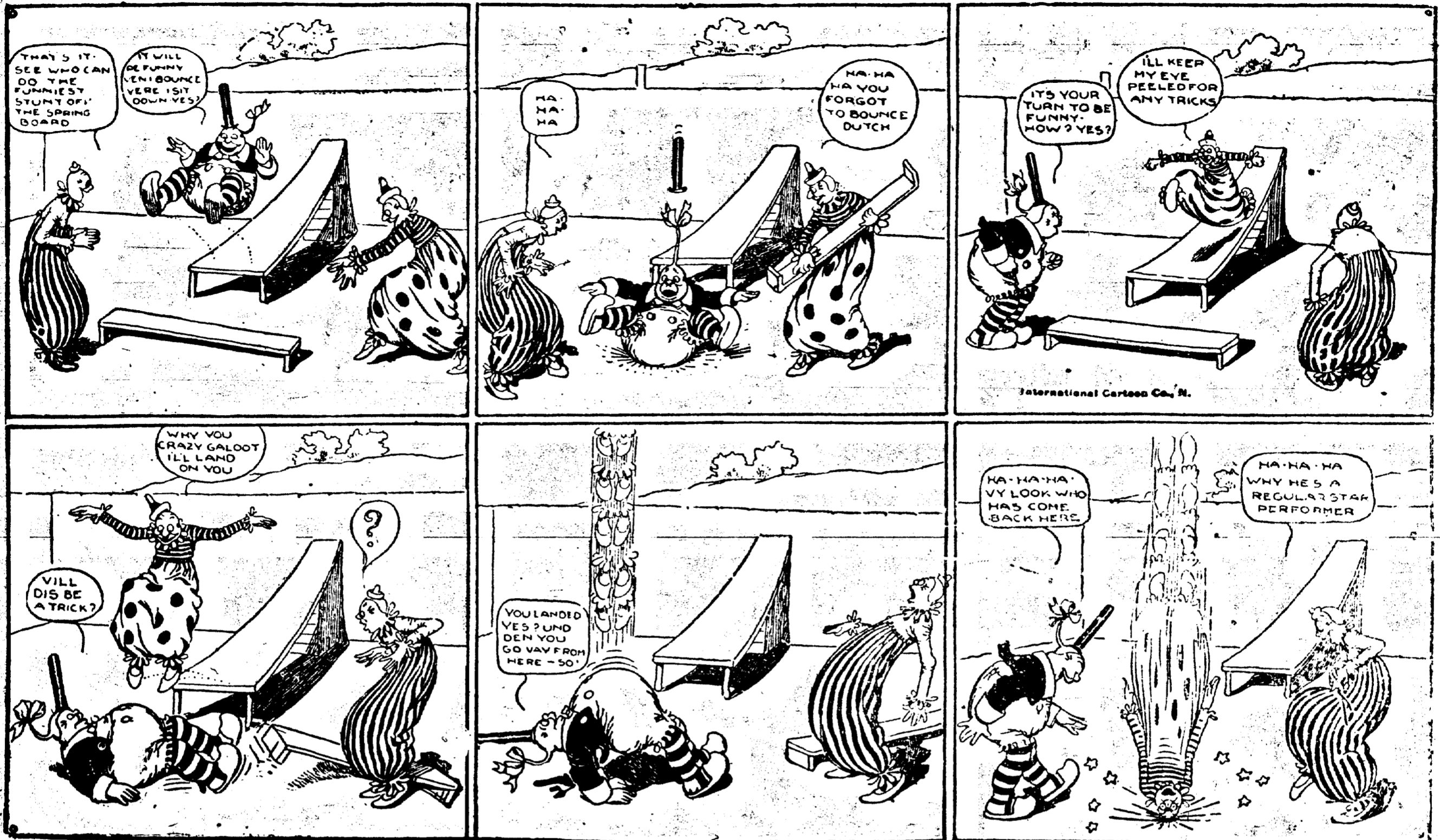


72 SIMON SIMPLE'S FIRST LESSONS IN CLOWNISM



Louisville & Nashville R. R. Co.

L. & N.

La ligne la mieux équipée offrant le service le plus moderne de la Nouvelle-Orléans aux villes du Nord et du l'Est

La route du "NEW YORK & NEW ORLEANS, Limited" Train tout en acier, composé entièrement de wagons-lits Pullman, wagon d'observation et Café Club

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau des billets 201 rue St-Charles

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et fermé le dimanche. Bois des rues Dauphine et Bienville, à deux éties de la rue du Canal, 2ème District.

F. A. BRUNET

IMPORTATEUR DIRECT

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER

313 RUE ROYALE 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans. Venez visiter et vous rendrez compte par vous-même du bas prix de nos marchandises pour lesquelles le déficit nous concurrençait.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4366.

R. G. HOLZER

317 ET 329 RUE BOURGOGNE NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Garage "Holzer" portatif à l'épreuve de la Rouille, et Bâtisse Abri

FABRICANTS DE PORTES, FENÊTRES ET PERSIENNES INCOMBUSTIBLES

Tôles en fer foncé, frisés, en forme "V", gouttières, Tuyaux, Corniches, Chassis-vitrés, plafonds en acier; Couronnes et "anials" de fenêtres. Garde-fou, et autres d'automobiles. Réparations de Radiateurs, etc. Réparations de toitures en ardoises.

AGENTS POUR LES "NEPONSET PRODUCTS" DE BIRD & SON; ET DES B. S. WALL BOARD

Les Bénéfices de la Morue Française

Le "Carnet de la Semaine" mentionne que l'Assemblée des actionnaires de la "Morue Française" s'est tenu récemment sous la présidence du Comte Armand. Les résultats de l'exercice 1914-1915 laissent un bénéfice de 812,000 francs.

Voilà qui est bien, mais un récent procès devant le Conseil de guerre, quoiqu'il se soit terminé par l'acquiescement des accusés, a démontré qu'un fournisseur de la morue avariée à l'armée l'aitte Société s'était acquis un bénéfice indu de 300,000 francs.

N'aurait-on pas pu obliger cette Société prospère à rendre ce qu'elle a volé?

Contre l'Influence Allemande en Chine

Les Anglais et les Japonais mènent ici une campagne active pour combattre les Allemands qui font tout ce qu'ils peuvent pour imposer leur influence en Chine. La Société "L'Union britannique austro-allemande" (groupe d'activité) pour accroître le nombre de ses adhérents elle a mis sa cotisation annuelle à un shilling. Le journal "North China Mail" même émettait une campagne acharnée contre les Allemands. Presque dans tous ses articles le mot "German" est remplacé par les mots "Germ-hun, et Hungry-hun".

Grâce à la bénédiction et au zèle de la société et du journal précités les Allemands sont exclus en Chine de presque tous les cercles et même les représentants des pays neutres les évitent.

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER REIMS

Exigez l'Étoile Comme Garantie

PAUL GELPI & FILS AGENTS

227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans

En faisant vos commandes mentionnez l'Abelle, S. V. P.

L. MONROSE ET FILS,

Assurances en Général

Feu, Tornado, Vie, Accidents.

Bureaux 512-13-14 Bâtisse Hennen

Représentant:

Atlas Assurance Company, Ltd. de Londres; Commercial Union Assurance Company, de Londres; Commercial Union Fire Insurance Company, de New York; The Employers' Liability Assurance Corporation, Ltd. de Londres, Angleterre.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS. (Groupe de l'Alliance Française.) Concours de 1915-1916.

Programme.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

1815, 1915—Comparaison.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1916 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de 50 dollars en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique, où réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés à l'Athénée Louisianais, 1009 de la Banque Hibernia, Nouvelle-Orléans.

Le secrétaire perpétuel, LIONEL C. DUREL.

Le Pape et les Catholiques.

Il Secolo de Rome note les sympathies du cardinal Gasparri pour la cause franco-belge. Il a fait au cardinal Amette un accueil extrêmement cordial. Mais, ces manifestations d'exercice pas d'influence sur la politique du Vatican. En même temps que le Pape envoyait des télégrammes au roi Albert et au Président de la Chambre belge, il accordait au roi de Bavière le privilège, devenu jusqu'à présent par l'Empereur d'Autriche, de conférer au nonce apostolique de Munich, Mgr. Frühwirth, la barrette cardinalice.

Embusqués d'un genre spécial.

On signale un genre spécial d'embusqués: il s'agit de certains industriels qui prennent, depuis quelque temps des marchés à des prix dérisoires, et, comme adjudicataires de l'armée, ils restent mobilisés dans leurs ateliers et c'est la seule chose, évidemment, à laquelle ils tiennent. C'est avantageux et un peu coûteux.

Le Desir de Paix en Autriche.

Le "National Zeitschrift" de Copenhague, publie le premier article d'un de ses collaborateurs qui, invité par le Ministre autrichien des Affaires Étrangères, vient de visiter l'Autriche-Hongrie. Cet article est intitulé "Angoisse de la Paix". Son auteur, après avoir cité nombre de faits prouvant la misère économique et la dépression morale de toute la population Austro-Hongroise écrit: "Le désir de la paix est si vif en Autriche-Hongrie que le but de vaincre l'ennemi, de l'écraser, n'existe même pas."

VENTES AUX ENCHÈRES.

Par HARRY LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Edouard M. Harper - Cour Civile de District, Division C - No. 115,221 - Collège simple, No. 25 rue Hillary, à l'ancien 254 111 20 janvier 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés, Forcées, No. 31 rue Baronne. Par Harry Latter, greffier.

VENTES AUX ENCHÈRES.

Par CARRERE & CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage seul, 346 Rue Tchoupiplous, entre l'avenue Noyon et la rue Jena. MARDI 21 DECEMBRE 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Forcées, 31 rue Baronne. Intendance d'Amérique, 101, avenue de Joseph E. P. D'Amby, No. 112,586, Cour Civile de District, Division C - 4 - MARDI 21 décembre 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Forcées, 31 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de, et en obéissance à un ordre en date et signé le 16 novembre 1915, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, dans le 2ème District, et à son adresse, à Ernest A. Carrere, curateur officiel autorisé par la loi dans et pour la Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans, précitée, à vendre à l'enchère publique la propriété suivante, décrite à savoir:

La toute terre, consistant avec tous les droits, servitudes, servitudes et avantages qui s'y trouvent ou en aucune sorte de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot No. 116, borne par les rues Tchoupiplous, Annunciation, Jena et l'avenue Noyon; le dit lot est désigné par le No. 2 et mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupiplous par 100 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage en bois et avec toiture en ardoises, contenant 4 chambres, hangar, une chaudière à gaz, et le site bordant du sud par l'avenue Noyon.

Termes et Conditions: L'acquéreur devra payer les frais de courtage, les impôts du revenu fédéral et l'acte de vente qui devra être payés devant M. W. J. Fournier, notaire en chef de dix pour cent sera fait au moment de l'adjudication, en acompte du prix d'achat et ne devra pas porter intérêt.

GARRERE & CARRERE, 306 Rue Esplanade.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Anthony Monteleone. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 115,327 - Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de A. toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons de leur droit au cotage en vertu de la loi. Le second compte provisoire présenté par James D. Kennedy, exécuteur testamentaire de la succession de Anthony Monteleone, approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour, E. BOWMAN McALEER, Greffier, déc 15 1915.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique SERVICE POSTAL.

Départs NEW YORK pour BORDEAUX

LA TOURNÉE..... 25 décembre, 3 p. m.
ROCHAMBEAU..... 1er janvier, 3 p. m.
LAFAYETTE..... 8 janvier, 3 p. m.
ESPAGNE..... 15 janvier, 3 p. m.

Pour tous renseignements s'adresser

Aux bureaux de la Compagnie, F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL, 62 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS. (Groupe de l'Alliance Française.) Concours de 1915-1916.

Programme.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

1815, 1915—Comparaison.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1916 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de 50 dollars en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique, où réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés à l'Athénée Louisianais, 1009 de la Banque Hibernia, Nouvelle-Orléans.

Le secrétaire perpétuel, LIONEL C. DUREL.

Le Pape et les Catholiques.

Il Secolo de Rome note les sympathies du cardinal Gasparri pour la cause franco-belge. Il a fait au cardinal Amette un accueil extrêmement cordial. Mais, ces manifestations d'exercice pas d'influence sur la politique du Vatican. En même temps que le Pape envoyait des télégrammes au roi Albert et au Président de la Chambre belge, il accordait au roi de Bavière le privilège, devenu jusqu'à présent par l'Empereur d'Autriche, de conférer au nonce apostolique de Munich, Mgr. Frühwirth, la barrette cardinalice.

VENTES AUX ENCHÈRES.

Par HARRY LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Edouard M. Harper - Cour Civile de District, Division C - No. 115,221 - Collège simple, No. 25 rue Hillary, à l'ancien 254 111 20 janvier 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés, Forcées, No. 31 rue Baronne. Par Harry Latter, greffier.

VENTES AUX ENCHÈRES.

Par CARRERE & CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage seul, 346 Rue Tchoupiplous, entre l'avenue Noyon et la rue Jena. MARDI 21 DECEMBRE 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Forcées, 31 rue Baronne. Intendance d'Amérique, 101, avenue de Joseph E. P. D'Amby, No. 112,586, Cour Civile de District, Division C - 4 - MARDI 21 décembre 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Forcées, 31 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de, et en obéissance à un ordre en date et signé le 16 novembre 1915, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, dans le 2ème District, et à son adresse, à Ernest A. Carrere, curateur officiel autorisé par la loi dans et pour la Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans, précitée, à vendre à l'enchère publique la propriété suivante, décrite à savoir:

La toute terre, consistant avec tous les droits, servitudes, servitudes et avantages qui s'y trouvent ou en aucune sorte de la Nouvelle-Orléans, dans l'lot No. 116, borne par les rues Tchoupiplous, Annunciation, Jena et l'avenue Noyon; le dit lot est désigné par le No. 2 et mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupiplous par 100 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage en bois et avec toiture en ardoises, contenant 4 chambres, hangar, une chaudière à gaz, et le site bordant du sud par l'avenue Noyon.

Termes et Conditions: L'acquéreur devra payer les frais de courtage, les impôts du revenu fédéral et l'acte de vente qui devra être payés devant M. W. J. Fournier, notaire en chef de dix pour cent sera fait au moment de l'adjudication, en acompte du prix d'achat et ne devra pas porter intérêt.

GARRERE & CARRERE, 306 Rue Esplanade.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Anthony Monteleone. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 115,327 - Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de A. toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons de leur droit au cotage en vertu de la loi. Le second compte provisoire présenté par James D. Kennedy, exécuteur testamentaire de la succession de Anthony Monteleone, approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour, E. BOWMAN McALEER, Greffier, déc 15 1915.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique SERVICE POSTAL.

Départs NEW YORK pour BORDEAUX

LA TOURNÉE..... 25 décembre, 3 p. m.
ROCHAMBEAU..... 1er janvier, 3 p. m.
LAFAYETTE..... 8 janvier, 3 p. m.
ESPAGNE..... 15 janvier, 3 p. m.

Pour tous renseignements s'adresser

Aux bureaux de la Compagnie, F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL, 62 rue Commune, Nouvelle-Orléans.